

Biodiversité au Bénin : L'ODDB-ONG tend ses mains conservatrices à 876 tortues d'eau douce

Grâce à une opération conjointe des douanes et des défenseurs de la biodiversité, 876 tortues d'eau douce ont été arrachées des mains de trafiquants et réintroduites dans leur habitat naturel. L'ODDB-ONG, en première ligne de ce combat, dénonce un massacre écologique et appelle à une mobilisation accrue.



Le lundi 5 août 2024 fut un jour de salut pour des tortues d'eau douce aux mains des trafiquants. En effet, grâce à la vigilance et au professionnalisme des services de douane du poste frontalier juxtaposé de Sèmè-Kraké, des trafiquants en provenance du Nigeria, qui tentaient de faire passer une grande quantité de tortues entassées dans des sacs en tissu, ont été arrêtés. Au total, 876 tortues d'eau douce de différentes espèces et d'âges variés dont 32 mortalités sur place ont été dénombrées par les agents de la douane et les forestiers, notamment le point focal CITES.

À la suite de cette opération, plusieurs organisations engagées dans la défense de la biodiversité ont, aux côtés de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses, apporté

leur contribution pour assurer la survie et le bien-être de ces espèces précieuses pour la diversité biologique.

Dans cette perspective, l'ODDB-ONG n'a pas ménagé son abnégation, son dévouement et son savoir-faire. Selon Chrystelle Dakpogan Hounbédji, Directrice Exécutive de ODDB ONG, une équipe est intervenue dans les différentes étapes de cette assistance salvatrice offerte à ces tortues d'eau douce. Il s'est agi, dans un premier temps, de l'identification des espèces de tortues. À cette étape, raconte-elle, quatre espèces de tortues d'eau douce ont été identifiées : *Pelomedusa subrufa*, *Pelusios castaneus*, *Pelusios niger* et *Pelusios adansonii*.

L'espèce *Pelusios adansonii* n'étant pas répertoriée au Bénin parmi ces quatre espèces, l'occasion a permis de prendre les mensurations des différents individus afin de créer une base de données des spécimens et individus de tortues objets de ce commerce illégal a-t-elle ajouté.

Une action de sauvetage synergique

Pour le point Focal national de CITES au Bénin, Ulysse Korogone, Conservateur de 2^e Classe des Eaux, Forêts et Chasses et Coordonnateur de l'équipe nationale de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, c'est une première saisie aussi importante d'animaux d'espèces vivantes. Afin de favoriser la suivie desdites espèces, ajoute-il travail un travail scientifique a été fait pour déterminer l'aire de relâcher tenant compte des besoins écologiques des espèces.

« C'est l'occasion de remercier l'ODDB ONG qui a vraiment accompagné la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses dans ces discussions. Nous a aidés à établir cette cartographie bien sûr en discutant avec les autres partenaires » a-t-il déclaré.

Une démarche validée par les autres partenaires, experts, ONGs

en particulier par la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses avec son ministère de tutelle.

Ainsi, des relâchers d'individus de *Pelusios castaneus* ont été effectués au niveau de la zone marécageuse entre la forêt classée de Pahou et le Lac Toho.

À l'intérieur de la Réserve de Biosphère de la basse vallée de l'Ouémé, d'autres individus de *Pelusios castaneus* ont été relâchés dans la commune des Aguégoués, tandis que les individus de *Pelusios niger* ont été libérés sur plusieurs sites au niveau de Médédjonou, à la frontière Bénin-Nigeria.

Il convient de noter que des séances de sensibilisation, conduites par l'Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB-ONG) et Benin Environment Education Society (BEES-ONG), ont précédé les différents relâchers dans la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé. Certains individus de *Pelusios castaneus* ont été accueillis par le refuge animalier de la Vallée du Siatunga, tandis que les individus de *Pelusios adansonii* et *Pelomedusa subrufa* ont été accueillis par le refuge de tortues aménagé pour la circonstance, en attendant leur libération très prochaine.

Un vibrant appel à la conservation des espèces au Bénin

Chrystelle Dakpogan Houngbédji, Directrice Exécutive de l'ODDB ONG condamne fermement ces actes de prélèvements abusifs des tortues dans leur milieu naturel, qualifiant ces pratiques d'ignobles et irrespectueuses envers la nature.

« Il s'agit principalement de juvéniles et de sub-adultes. Ces prélèvements massifs risquent de décimer toute une population, mettant en péril la survie de ces espèces », a-t-elle déclaré.

Elle n'a pas manqué également de saluer les efforts de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, ainsi que de la Direction de la Douane pour l'arrestation des trafiquants et la récupération des tortues. Elle appelle les acteurs de la

société civile à redoubler d'ardeur dans les activités de sensibilisation, afin que les populations comprennent les enjeux et s'approprient la lutte contre les trafics illégaux d'espèces animales. « *Le contrôle doit être poursuivi, et les répressions multipliées.* » a-t-elle lancé à l'endroit des autorités.

Un avis partagé par le Coordonnateur de l'équipe nationale de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, point focal national de CITES au Bénin, selon qui des mesures sont en train d'être prises pour déterminer les connexions entre les trafiquants mis en cause et d'autres personnes au niveau du Nigéria.

Cependant, il soulève des défis majeurs dans la gestion de cette opération. Il s'agit de la nécessité de mise en place d'un centre de sauvegarde d'animaux vivants, d'un mécanisme de financement destiné à cette mission, de la mise en place d'une autorité scientifique pour appuyer la Direction générale des Eaux, Forêts et chasses et des moyens roulants pour répondre à ces préoccupations.

Pour la survie des espèces, les coordonnées géographiques des sites de relâcher ont été prises afin de favoriser le monitoring des espèces relâchées en collaboration avec les acteurs à divers niveaux, rassure le point focal national de CITES au Bénin, Ulysse Korogone. Rappelons que cette action a été possible grâce au soutien du partenaire américain, [Born Free USA](#).

En dépit de ces victoires ponctuelles, la bataille pour la préservation des tortues d'eau douce et plus largement de la biodiversité au Bénin est loin d'être terminée. La vigilance et l'engagement de tous, des autorités aux citoyens, restent indispensables pour prévenir de nouvelles menaces. Face à ces défis, l'ODDB-ONG et ses partenaires rappellent que chaque tortue sauvée est une victoire pour la nature, mais que chaque minute compte pour éviter de nouvelles pertes.

Megan Valère SOSSOU